


**Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales**


**Ortolang**  
 Outils et Ressources pour un Traitement Optimisé de la LANGUE




■ Accueil
■ Portail lexical
■ Corpus
■ Lexiques
■ Dictionnaires
■ Métalexicographie
■ Outils
■ Contact

Morphologie
Lexicographie
Etymologie
Synonymie
Antonymie
Proxémie
Concordance
Aide

TLFi

**Académie**  
9<sup>ème</sup> édition

**Académie**  
8<sup>ème</sup> édition

**Académie**  
4<sup>ème</sup> édition

**BDLP**  
Francophonie

**BHVF**  
attestations

**DMF**  
(1330 - 1500)

**Entrez une forme**

options d'affichage

catégorie :  ▼

**IDYLLE**, subst. fém.

**A.** – Petit poème du genre bucolique ou pastoral, proche de l'églogue, qui a pour sujet les amours des bergers. *Idylle charmante; paysage, scène, tableau d'idylle; composer, faire une idylle* :

1. Nous prendrons pour objet de comparaison chez les anciens, dans les amours champêtres, **l'idylle** du cyclope et de Galathée. Ce petit poème est un des chefs-d'œuvre de Théocrite... CHATEAUBR., *Génie*, t. 1, 1803, p. 391.

– *P. ext.*

1. Tableau d'un genre de vie bucolique. *L'antique trumeau, où se voyait un berger d'idylle offrant un nid à une bergère bleue et rose* (NERVAL, *Filles feu*, Sylvie, 1854, p. 615). *Ce serait l'idylle antique, la vie pastorale rêvée par tous les poètes bucoliques* (RENAN, *Avenir sc.*, 1890, p. 406). *Il ne croyait pas à une humanité d'idylle vivant dans une nature de lait* (ZOLA, *D. Pascal*, 1893, p. 55).

2. Œuvre littéraire qui traite le même sujet. *Les romans champêtres de Georges Sand sont des idylles* (Lar. Lang. fr.).

– *En partic.* Titre donné en peinture, en musique à des œuvres inspirées de ce genre de sujet. *Au XVIII<sup>ème</sup> siècle vient le rococo puis la peinture des idylles* (BARLET, LEJAY, *Art de demain*, 1897, p. 66).

**B.** – *Au fig.*

1. Amour naïf et tendre vécu affectivement par deux êtres dans la fraîcheur d'un sentiment idéalisé. *Brève, chaste idylle; bonheur d'idylle; ébaucher, vivre une idylle. Ils avaient eu ensemble une idylle d'intelligence et non pas de passion* (BOURGET, *Actes suivent*, 1926, p. 113) :

2. Leur **idylle** traversa les pluies glacées de décembre et les brûlantes sollicitations de juillet, sans glisser à la honte des amours communes; elle garda son charme exquis de conte grec, son ardente pureté... ZOLA, *Fortune Rougon*, 1871, p. 208.

2. Relation rêvée dans un climat idéal de bonne foi et de bonne entente. *L'idylle d'un nouvel âge d'or. En ce moment, on n'est guère porté à l'idylle; c'est pourtant bon de se reposer de la réalité* (SAND, *Corresp.*, t. 6, 1871, p. 140) :

3. Saint-Just était sans doute sincère dans son désir d'**idylle** universelle. Il a vraiment rêvé d'une république d'ascètes, d'une humanité réconciliée et abandonnée aux chastes jeux de l'innocence première... CAMUS, *Homme rév.*, 1951, p. 157.

**Prononc. et Orth.** : [idil]. Att. ds Ac. dep. 1694. **Étymol. et Hist. A.** 1555 fém. *idilie* « petit poème pastoral » (VAUQUELIN DE LA FRESNAYE, *Les deus premiers livres des Foresteries*, f<sup>o</sup>3 r<sup>o</sup>: ces Foresteries, que tout délicat poète iugera plus proprement nommées que du nom grec **Idilies** ou Eglogues); 1565 masc. *idyllie* (H. ESTIENNE, *Conformité du langage françois avec le grec*, II, 2, p. 175 ds HUG.). **B. 1. a)** 1638 masc. *idille* « poème descriptif, en général pastoral » (J. CHAPELAIN, *Lettres*, éd. Ph. Tamizey de Larroque, t. 1, p. 237); **b)** 1674 fém. *idylle* « *id.* » (BOILEAU, *Art Poétique*, chant II, 6, éd. Ch.-H. Boudhors, p. 89); **2.** 1851 « amour naïf et tendre » (FEUILLET, *Scènes et proverbes*, p. 117 : À chaque coin de buisson, il y a une **idylle**). Empr., par l'intermédiaire de l'ital. *idillio* « *id.* » (dep. XVI<sup>es.</sup>, DE NORES ds BATT.), au lat. de la Renaissance *idyllium*, plur. *idyllia* (*Theocriti idyllia*, titre d'une éd. de Théocrite publiée à Venise en 1539, cité par C. KATTEIN, *Hist. du mot « idylle » ds Mél. Brunot*, p. 227), calque du gr. εἰδύλλια mot choisi par les érudits byzantins pour désigner les poèmes de Théocrite (v. citat. d'Eustathe, XII<sup>es.</sup> ds C. KATTEIN, *loc. cit.*, p. 220), dér. dimin. de εἶδος proprement « image, figure », auquel ils avaient attribué le sens de « poème lyrique » d'apr. le plur. εἰδύλλια titre gr. des *Odes* de Pindare (le lat. class. *idyllion* et le gr. class. εἰδύλλια n'ont pas le sens « poème pastoral » mais seulement « petit poème » : v. TLL et BAILLY; jusqu'à l'époque byz. les poèmes de Théocrite étaient désignés sous le nom εἰκλονία ou βουκλονία v. C. KATTEIN, *loc. cit.*, pp. 219-220). **Fréq. abs. littér.** : 268. **Fréq. rel. littér.** : XIX<sup>es.</sup> : a) 284, b) 611; XX<sup>es.</sup> : a) 395, b) 331. **Bbg.** DELB. Matér. 1880, p. 171. - HOPE 1971, p. 289.





© 2012 - CNRTL  
44, avenue de la Libération BP 30687 54063 Nancy Cedex - France  
Tél. : +33 3 83 96 21 76 - Fax : +33 3 83 97 24 56




<https://www.cnrtl.fr/definition/idylle>

1/1